

Le Buisson

Le buisson est constitué d'arbustes (Troène, Prunellier, Viorne lantane, Cornouiller sanguin...). De quelques mètres carrés, il est peu contraignant et s'intègre facilement au sein des parcelles. Afin qu'ils soient encore plus efficaces, ces buissons doivent être implantés de manière disséminée à raison d'un buisson pour dix hectares. Ils constituent ainsi un réseau d'aménagements favorables à la faune.



Prunellier (*Prunus spinosa*).



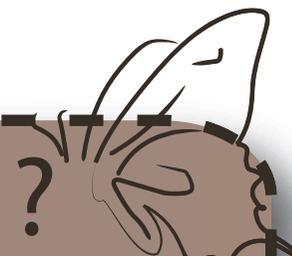
Viorne lantane (*Viburnum lantana*).



Troène (*Ligustrum vulgare*).



Le saviez-vous ?



Les efforts de gestion et la mise en place d'aménagement au sein des espaces cultivés par les acteurs ruraux (agriculteurs, chasseurs,...) contribuent au maintien de la petite faune de plaine. Les espaces agricoles sont, contrairement à ce que l'on pense, des milieux qui hébergent de nombreuses espèces animales et végétales caractéristiques.

La petite faune typique des espaces cultivés ouverts se compose d'espèces telles que le Lièvre d'Europe, la Perdrix grise, la Caille des blés, l'Alouette des champs, l'Oedicnème criard, le Busard Saint-Martin, la Bergeronnette printanière ou encore le Bruant proyer.



Viorne obier (*Viburnum opulus*).